

Agnès Marcetteau-Paul

Volontaires NANTAIS

à l'armée des Pyrénées



S° Lrk
5378

SILOË

1157537

DL-5015-10

Volontaires
NANTAIS

Volontaires
NANTAIS

à l'Armée des Pyrénées

Journal de l'Armée des Pyrénées

Le Directeur de l'Armée des Pyrénées est le Général

de l'Armée des Pyrénées

à l'Armée des Pyrénées

SILOE

SILOE

LIBRAIRE - ÉDITEUR

21 rue du Roi-de-Pologne

44000 LAVAL

17 rue de Verdun

44000 NANTES



ville de
NANTES

8°Lh⁴
5378

DL-30121993-43108

SILOË

LIBRAIRE - ÉDITEUR
22, rue du Jeu-de-Paume
53000 LAVAL
17, rue de Verdun
44000 NANTES

*Les droits d'auteur de cette édition
sont entièrement réservés à la Ville de Nantes*

© Siloë 1993

ISBN : 2-908924-35-8

164.2588

* 92

L

Agnès Marcetteau-Paul

Volontaires NANTAIS *à l'armée des Pyrénées*

Journal du caporal Duchesne

*Lettres de Jean-Baptiste Huet de Coëtlizan
à Claude Legris*

Récit du vétéran Briegne

SILOË



Ville de
NANTES

1950

MAINTES

de l'Université des Sciences

Le présent document est la propriété de l'Université des Sciences de Nantes et ne peut être communiqué à des tiers sans l'autorisation écrite de l'Université.

SILOE

Ville de
NANTES



PRÉFACE

NANTES est la ville des belles convictions. Et d'abord des belles convictions républicaines, issues de la Révolution française, qui parcourent sans discontinuer deux siècles de notre histoire. Hors de cette trame, on comprendrait mal les particularités sociales et politiques de notre cité.

C'est pourquoi, en cette année 1993, commémorative du Bicentenaire de la Révolution, la Municipalité a privilégié l'approfondissement des connaissances, à l'encontre de toute autre considération, afin que l'Histoire soit d'abord un puissant moyen de compréhension des mécanismes et non pas une quelconque justification à des prises de position d'aujourd'hui.

Tout au long de l'année seront ainsi proposées des publications sur les comportements du peuple de Nantes en l'an II, les unes ayant trait à la vie quotidienne, les autres au fonctionnement des institutions.

Dans ce second ouvrage, parole est donnée à trois acteurs des événements révolutionnaires. Volontaires du bataillon de Nantes qui partit en 1792 à l'armée des Pyrénées pour défendre « la Patrie en danger », Duchesne aîné, Huet de Coëtlizan et Briegne ont laissé un récit de leur expédition. Ces documents, tous conservés à la Bibliothèque municipale de Nantes et publiés ici, mettent en lumière, en un faisceau de témoignages, un aspect de l'histoire nantaise moins connu que les tragiques événements qui marquèrent la vie de notre cité en 1793 et 1794, mais non moins riche de significations.

La présentation et les commentaires de cette édition sont le fruit de l'érudition et du travail d'Agnès Marcetteau, Conservateur de la Bibliothèque, que nous tenons tout particulièrement à remercier. Cet ouvrage nous fera partager sa passion des documents rares.

Cette histoire en direct ne peut qu'aider à mieux connaître, sinon mieux comprendre, les faits et les hommes qui les vécurent et y participèrent.

Jean-Marc AYRAULT
Député-maire de Nantes

SOMMAIRE

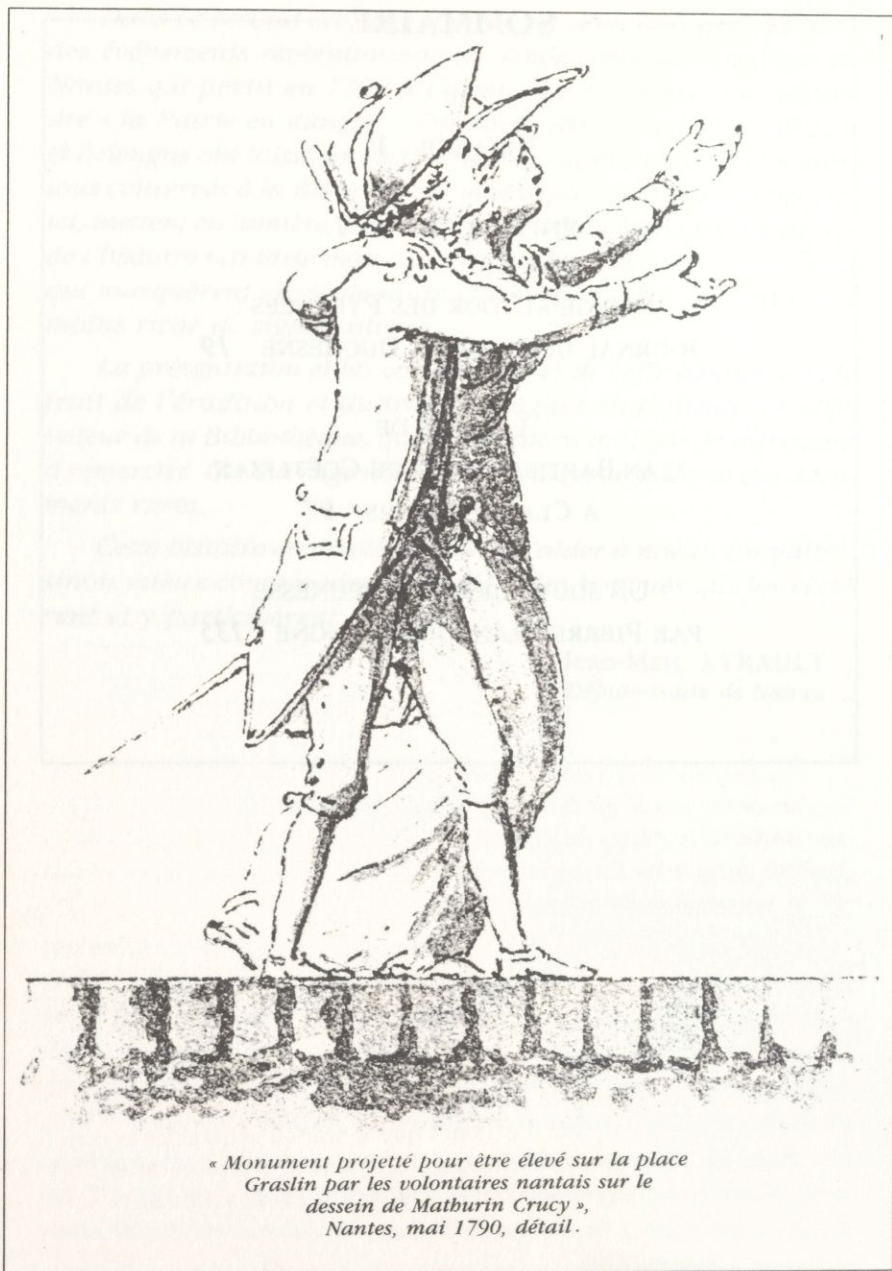
PRÉFACE *V*

INTRODUCTION *1*

VOYAGE AUTOUR DES PYRÉNÉES :
JOURNAL DU CAPORAL DUCHESNE *19*

LETTRES DE
JEAN-BAPTISTE HUET DE COËTLIZAN
A CLAUDE LEGRIS *97*

UN SOUVENIR DE MA JEUNESSE
PAR PIERRE-FRANÇOIS BRIEUGNE *135*



*« Monument projeté pour être élevé sur la place
Graslin par les volontaires nantais sur le
dessin de Mathurin Crucy »,
Nantes, mai 1790, détail.*

LES ÉVÉNEMENTS

La Patrie en danger

TOURNANT décisif dans le cours de la Révolution, la guerre est déclarée au printemps de 1792. L'Assemblée législative, pour renforcer le potentiel militaire de la France, prend une série de décrets organisant levées et enrôlements. Finalement, le 11 juillet, elle proclame *la Patrie en danger*, en déclarant :

*Des troupes nombreuses s'avancent vers nos frontières, tous ceux qui ont horreur de la liberté s'arment contre notre constitution : Citoyens, la patrie est en danger, que ceux qui vont obtenir l'honneur de marcher les premiers pour défendre ce qu'ils ont de plus cher se souviennent toujours qu'ils sont Français et libres ; que leurs concitoyens maintiennent dans leurs foyers la sûreté des personnes et des propriétés ; que les magistrats du peuple veillent attentivement ; que tous dans un courage calme, attribut de la véritable force, attendent pour agir le signal de la loi, et la patrie sera sauvée.**

A Nantes, la nouvelle parvient le 18 juillet, portée par Coustard de Massy, député à l'Assemblée législative. Le même jour, la municipalité informe les Nantais par voie d'affiches que le conseil général de la commune *est en surveillance permanente*, les fonctionnaires et citoyens en état de porter les armes et ayant déjà fait le service de la garde nationale requis.

* Les sources et la bibliographie sont regroupées en fin d'ouvrage.

Sont rendus obligatoires la déclaration des armes et munitions au greffe de la municipalité, et le port de la cocarde nationale ; enfin tout signe de rébellion sera puni de mort et doit être dénoncé. Le 20 juillet, le conseil du département s'adresse à son tour à ses concitoyens pour les exhorter à l'unité face à la menace étrangère et susciter toutes les ardeurs civiques, souscriptions et enrôlements volontaires.

Le 21 juillet, Coustard de Massy est reçu par la municipalité et déclare :

Je me suis permis de m'éloigner un moment de mon poste, pour faire part à mes concitoyens, à mes frères d'armes, du besoin que la nation a de leurs bras et de leur secours... J'ai cru qu'il suffisait de montrer aux Nantais le danger de la patrie pour qu'ils volassent à son secours et que les braves habitants de cette cité, qui les premiers tirèrent l'épée contre la ci-devant noblesse, ne seraient pas les derniers à s'armer contre les ennemis du dehors.

Son appel est entendu et d'emblée la municipalité, en la personne du maire Giraud-Duplessis, décide d'ouvrir un registre d'inscription pour la formation d'un bataillon nantais, conformément au décret du 17 juillet portant que *les villes qui, outre leur cotisation, fourniront une ou plusieurs compagnies de volontaires nationaux, auront bien mérité de la Patrie*. Approuvée par le département, le 24 juillet, la formation du bataillon commença dans l'enthousiasme : deux cents hommes se portèrent volontaires le premier jour, assurant l'effectif de deux premières compagnies, qui s'organisèrent sans attendre. Le 27, les officiers, et en particulier les deux capitaines Legrand et Mellinet, sont élus. Le 28, le capitaine Legrand et le sergent-major Huet se présentent au conseil de la commune pour lui faire part des mesures prises ou souhaitées par les volontaires. Ainsi, si tous renoncent à la prime d'engagement, ils demandent et obtiennent que la solde soit portée de trois à six sols par lieue parcourue. Les deux hommes font également part d'une décision d'une tout autre portée, qui aurait été prise à la Société des Amis de la Constitution. Les volontaires ont en effet décidé, la loi les autorisant à choisir l'armée où ils voulaient servir, de rejoindre celle des Pyrénées. Et Huet explique : *Passant par Paris, nous craignons que notre opinion, quelque assurée soit-elle, fût emportée par le torrent ; et que nous devenions l'instrument ou les victimes des partis qui se déchirent*. Puis les volontaires, sous la dénomination de compagnies franches, et salués par leurs concitoyens, se mettent en route le 31 juillet.

Pendant ce temps, à Nantes, se poursuivent la formation du bataillon et la constitution des six compagnies nécessaires pour le compléter. Leur recrutement est plus difficile que celui des deux cents premiers

hommes, et se heurte en outre à des problèmes d'équipement. Grâce aux 80 000 livres que rapporte une souscription publique, la confection gratuite des habits par les tailleurs de la ville, et le renfort du district de Clisson, cinq cent trente-deux hommes peuvent finalement partir le 19 août. Le bataillon devra d'ailleurs recruter dans le Midi pour obtenir l'effectif légal de huit cent quatorze hommes.

Le sort des armes

Les deux détachements qui ont marché chacun de son côté sont réunis en octobre à Carcassonne, où ils procèdent à l'organisation du bataillon, avant de prendre part à des opérations de maintien de l'ordre dans la région, puis d'être engagés dans la guerre déclarée par la Convention à l'Espagne, le 7 mars 1793.

Le sort des armes devait rapidement séparer le bataillon en deux groupes, mais également limiter aux premières et malheureuses opérations françaises leur engagement dans la guerre contre l'Espagne. Envoyées à Arles, les troisième et quatrième compagnies participent à différents combats et sont de retour à Nantes en avril 1794 ; elles seront ensuite intégrées à l'armée des Côtes de Brest. Les six autres compagnies, engagées parmi les troupes qui tentaient d'empêcher le général espagnol Ricardos de pénétrer sur le territoire français en défendant le fort de Bellegarde, s'y retrouvèrent enfermées et assiégées avec des troupes de ligne du 7^e régiment d'infanterie et des volontaires du Gers : le siège, très dur, dura deux mois ; le 25 juin, la garnison capitula et se rendit aux Espagnols. Leur captivité devait durer plus de deux ans, tandis que se poursuivait la guerre entre la France et l'Espagne. Dès 1794, les troupes françaises, sous le commandement de Dugommier, reprennent l'avantage. Enfin, la campagne de 1795 permet la prise de Rosas, Bilbao et Vittoria, et se termine par le traité de paix signé à Bâle le 22 juillet : à côté des dispositions territoriales et diplomatiques entre les deux pays, est prévue la libération des prisonniers. A compter du mois d'août, ils peuvent donc prendre le chemin du retour, et regagner Nantes, d'étape en étape, bien souvent déjà parcourues à l'aller. Ils y parviennent le 8 février 1796, précédés par un vibrant hommage de l'administration municipale :

L'administration, ouï le commissaire du directoire exécutif, considérant que le deuxième bataillon de la Loire-Inférieure, composé en grande partie de jeunes citoyens de Nantes, a pris les armes pour la défense de la patrie, par un élan sublime de patriotisme, & dans un temps où la loi des réquisitions n'étant pas encore établie, laissoit à ses défenseurs tout le mérite d'un dévouement volontaire ; que,

fidèles à cette première impulsion de courage, ils l'ont justifiée par leur subordination & leur exacte discipline dans les camps, & par une bravoure sans bornes contre les ennemis du dehors ; que, chargés de la défense de Bellegarde, ils votèrent une mort glorieuse & de s'ensevelir sous les ruines de cette place qu'ils ne pouvoient plus défendre que par leur désespoir, plutôt que de la rendre à l'ennemi, que cet exemple de dévouement qui sera célèbre dans l'histoire associera la gloire de la cité de Nantes à celui de ses guerriers qui ont pris naissance dans son sein ; arrête qu'elle vote des remerciements aux militaires du deuxième bataillon du département de la Loire-Inférieure pour la subordination & la discipline dont ils ont donné l'exemple, pour le courage éclatant qu'ils ont déployé dans les occasions les plus périlleuses, & pour avoir rapporté dans leur patrie le dépôt d'honneur & de renommée qui leur avoit été confié, sans tâche & sans reproche.

Une expédition de l'arrêté est envoyée aux officiers du bataillon ; il est par ailleurs publié dans *La Feuille nantaise* du 6 février.

Il convient enfin de noter que quelques volontaires nantais avaient connu un sort différent, et pris part à la deuxième phase des opérations et la victoire sur l'Espagne. Il s'agit en particulier de Huet de Coëtlizan et Anne-François Mellinet, sur lesquels nous reviendrons.

Quarante ans après

Cette histoire aura en outre un épilogue, quarante ans plus tard. Les 28, 29 juin et 3 juillet 1839 en effet, Camille Mellinet publie, dans son journal *Le Breton*, un récit du siège de Bellegarde, et exalte la bravoure et la gloire des volontaires nantais. En 1792, écrit-il, *se formèrent ces nombreux bataillons de volontaires qui, pour la première fois, apprirent aux vieux soldats du Grand-Frédéric qu'il était possible de les vaincre. Valmy le leur prouva. Mais les bataillons de Nantes eurent une autre gloire à remporter.* En effet, le récit a pour principale fonction, annoncée dès l'exergue, d'exalter le courage et l'héroïsme des Nantais auxquels la Nation a rendu hommage :

Les représentants du peuple près l'armée des Pyrénées orientales au président de la Convention nationale, le 26 juillet, an 2 de la République : « Citoyen président, le conseil qui s'est tenu à Bellegarde le 24 juin, pour délibérer sur la reddition de cette place, était composé de 21 officiers : 14 opinèrent pour la reddition ; 7 s'y opposèrent formellement, et refusèrent de signer la capitulation. Un décret ordonne au ministre de faire connaître à la Convention les noms de ces braves militaires : ILS SONT TOUS D'UN BATAILLON DE NANTAIS. »

Un an plus tard, une nouvelle occasion est donnée de rappeler les hauts faits du bataillon de Nantes : à Mazagran, village d'Algérie à quatre kilomètres au sud-ouest de Mostaganem, un détachement du bataillon d'Afrique composé de cent vingt hommes repousse pendant quatre jours des milliers d'assaillants arabes. *Pour que le courage des jeunes défenseurs de Mazagran fût célébré par les vieux défenseurs de Bellegarde*, un banquet est organisé à Nantes. *Dans une salle décorée d'un tableau du fort de Bellegarde ; d'un portrait de l'intrépide Pradel, qui commandait le bataillon nantais à Bellegarde ; d'un autre portrait qui fut salué avec reconnaissance par tous les anciens volontaires, celui du docteur Danilo, chirurgien-major du même bataillon*, et d'inscriptions à la gloire des volontaires de 1792 comme des combattants de Mazagran, on échange toasts, récits et souvenirs. *Le Breton*, journal de Camille Mellinet, qui publie la même année *La Commune et la milice de Nantes*, relate l'événement, comme il avait publié le récit du siège de Bellegarde l'année précédente.

A travers ces commémorations et l'écho journalistique qui leur est donné par Camille Mellinet, transparait une dimension des événements et de leur inscription dans l'histoire nantaise que le simple exposé des faits ne permettait pas de percevoir, mais qui ressort peu à peu de la lecture et confrontation des différentes sources à notre disposition, et particulièrement des témoignages qui sont ici publiés.

TÉMOINS & TÉMOIGNAGES

Trois acteurs des événements nous en ont laissé un récit. Chaque témoignage, en fonction de la personnalité et du vécu de son auteur, comme de la date de sa rédaction et de la forme retenue, procure un éclairage à la fois particulier et complémentaire des deux autres.

Le caporal Duchesne

Le caporal Duchesne reste le plus mystérieux de nos trois témoins. Les premières pistes, fournies par son journal, restent fort limitées. Sur les circonstances de son enrôlement, ainsi, nulle précision, le journal étant, entre autres, incomplet de cette partie. Sur sa vie hors l'épisode espagnol, bien peu de choses. A Narbonne, en octobre 1792 et avril 1793, il prend l'attache d'un certain Renouard, qu'il semble bien connaître ; mais nous n'avons pu en tirer aucun renseignement. En revanche quand, lors de son séjour pour raisons de santé à Toulouse en février 1793, *Monsieur Dela-*

porte, capitaine de vaisseau avec qui [il avait] fait un voyage à la Côte d'or, vint [le] voir à l'hôpital, nous cernons mieux son appartenance socio-professionnelle. On trouve en effet, dans le *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII^e siècle* de Jean Mettas, mention de Jean Delaporte à deux reprises dans la décennie 1780 : il commande en 1785 *Le Furet*, corvette du *Renard*, armé par Deurbroucq pour le voyage de Gorée, et en 1789, *Le Cerf*, armé par Jacquier et Bosset. Duchesne a donc pris part aux expéditions négrières nantaises. L'information n'est pas dénuée d'intérêt, d'autant que c'est également le cas de Briegne. Mais nous y reviendrons.

Quelques informations complémentaires ont pu être glanées. Le nom de Duchesne se rencontre à plusieurs reprises en ces premières années révolutionnaires : C. Mellinet le mentionne, dans *La Commune et la milice de Nantes*, parmi la jeunesse nantaise qui se rend à Rennes en janvier 1789 ; A. Vélasque le cite dans ses notices biographiques de volontaires nantais comme négociant, membre de la jeunesse nantaise et volontaire à la troisième compagnie de la Concorde en 1789. Enfin un Duchesne figurera parmi les 132 Nantais en 1793. Rien de véritablement probant pour finir ; tout au plus peut-on hasarder en conclusion que notre caporal pourrait appartenir à une famille de négociants engagée dans le processus révolutionnaire.

Son journal est entré dans les fonds de la Bibliothèque municipale de Nantes avec l'ensemble de la collection de Charles Dugast-Matifeux. Si l'on ne sait rien de ce qui concerne la transmission du journal de Duchesne à Dugast-Matifeux, celui-ci a cependant laissé une indication sur cette période intermédiaire. Une note autographe, jointe au volume, renvoie en effet à l'« Annuaire de l'an VIII » d'Alexis Transon qui aurait *lu le voyage des volontaires nantais autour des Pyrénées et leur captivité en Espagne et leur retour en France et la description de leurs cités, par Duchesne, volontaire audit bataillon. Ouvrage assez bien écrit*. Le document lui-même est précisément décrit dans le catalogue du fonds Dugast-Matifeux, tel qu'il est parvenu jusqu'à nous. Les lacunes, texte et carte, y sont déjà exactement mentionnées. Il est écrit d'une main posée, presque calligraphique. Mis en forme et organisé en chapitres et parties, il n'a pu être tenu au fil exact des événements. L'avis au lecteur, placé en tête du texte, est d'ailleurs daté de *Burgos le 20 novembre 1793*. Duchesne a sans doute d'abord mis à profit les loisirs, sinon les longs temps morts, que lui laissait sa captivité pour prendre ses premières notes, en trompant l'ennui de la vie recluse. Les différents temps du récit semblent par ailleurs indiquer que le journal rassemble à la fois des souvenirs et des

notations quotidiennes. Enfin les références livresques, largement utilisées pour décrire les régions traversées, sont nombreuses : Duchesne se réfère en particulier explicitement au *Voyage de Languedoc* de Chapelle et Bachaumont et au *Voyage de Languedoc et de Provence* de Le Franc de Pompignan, respectivement publiés en 1704 et 1746. Tout permet donc de penser que le volume conservé est une mise au net, définitivement rédigée après le retour à Nantes.

Ouvrage assez bien écrit de l'avis de Transon, le témoignage de Duchesne souffre en fait de deux lourds handicaps. Il apparaît d'une part à bien des égards comme un laborieux procès-verbal des événements : *sa narration est terne*, écrivait A. Vélasque. Il est en outre encombré d'interminables descriptions des régions et des villes traversées, souvent empruntées, comme on l'a vu, à des sources livresques. Le systématisme géographique de Duchesne, outre qu'il rompt le récit et éloigne le lecteur de son véritable centre d'intérêt, ne peut la plupart du temps retenir l'attention. Cependant, abstraction faite de cette lourdeur et de ces longueurs, dont l'édition s'est d'ailleurs efforcée de faire la part, le texte est loin d'être dénué d'intérêt. Il témoigne en particulier de la vie de la troupe, au sein du bataillon, dans son déroulement le plus quotidien, et de l'épreuve de la captivité que ni Briegne ni Huet, pour des raisons différentes, n'aborde. Il est finalement tout aussi riche d'enseignements que les autres témoignages.

Le quartier-maître Huet de Coëtlican

La vie et la carrière de Jean-Baptiste Regnault Huet de Coëtlican, notre deuxième témoin, sont contrairement à celles de Duchesne bien connues. Fils d'un écuyer, conseiller du roi et juge du siège à Nantes, il y fréquente le collège de l'Oratoire, avant d'être reçu avocat à Rennes en 1790. Partisan des idées et changements révolutionnaires, il est en 1792 membre du conseil municipal de Nantes et de la Société des Amis de la Constitution. Il prend d'ailleurs une part active à la rédaction de *La Chronique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, organe de ce club et plus largement de la bourgeoisie girondine. Ces engagements et le commandement en second d'un bataillon de gardes nationaux le conduisent naturellement à s'engager dans le bataillon de Nantes ; il sera successivement élu sergent-major, puis quartier-maître de la deuxième compagnie, dont il tient par conséquent la comptabilité et assure l'intendance. A l'armée des Pyrénées, son parcours se sépare rapidement de celui du bataillon. En février 1793, il est envoyé à Nantes parce que *le bataillon a une petite affaire à démêler avec la municipalité*. En effet, le bataillon avait été levé quelques mois auparavant

Duchesne aîné, caporal des volontaires nantais au siège de Bellegarde (1793) - 1 vol., couv. parch., 172×234 mm, 105 f. Lacunes.

Lettres autographes de Huet de Coëtlizan à Claude Legris, à Nantes, relatives à l'itinéraire du bataillon des volontaires nantais marchant vers l'Espagne, à la reddition de Bellegarde et de Figuières, etc. (1792-1795).

Ms. 1559. Briegne. « Un souvenir de ma jeunesse ». Marche des volontaires nantais, de Nantes à Bellegarde, en 1792. - 42 f. (don du général Mellinet).

Ms 1565. Al. Transon, de Nantes. Annuaire de l'an VIII. Sorte d'éphémérides de Nantes et de la France. - 62 p.

Ms. 1598. Camille Mellinet. Garde nationale de Nantes. Siège de Bellegarde en 1793. - 93 f. (don du général Mellinet).

Ms. 2552-2553. Fiches biographiques sur les volontaires nantais. - 2 liasses (don d'A. Vélasque, 1919).

Ms. 2591-2593. A. Vélasque. Recrutement, marches et combats à l'époque révolutionnaire des forces militaires levées dans le département de la Loire-Inférieure. - 3 cahiers (don de l'auteur, 1926).

2. SOURCES IMPRIMÉES

Supplément à la Feuille nantaise, n° 300, 30 messidor an III / juillet 1795, « Liste des Français prisonniers de guerre en Espagne, en dépôt à Toro ».

Feuille nantaise, 6 février 1796, p. 544. « Administration municipale. Séance du 4 pluviose... ».

Le Breton, Feuilleton des 28-29 juin et 3 juillet 1839, « Siège de Bellegarde en 1793 ». Le récit du siège, publié les 28 et 29 juin, est anonyme, mais attribué à Camille Mellinet par A. Vélasque (cf. 1.3 et 3.3). Il est suivi, le 3 juillet, d'une lettre du « caporal canonier », mentionné dans le cours du précédent récit, « A monsieur le rédacteur du Breton ».

Le Breton, Feuilleton du 28 mars 1840, « Chronique de la semaine. Anniversaire du siège de Bellegarde ».

Mellinet (Camille), *La Commune et la milice de Nantes*, Nantes, 1840-1843, 12 vol.

Verger (François-Joseph), *Archives curieuses de la ville de Nantes et des départements de l'Ouest*, Nantes, 1837-1841.

3. BIBLIOGRAPHIE

3.1 Armées et guerres révolutionnaires

Armées d'aujourd'hui, n° 138, mars 1989.

Bonnal de Ganges, *Les Représentants du peuple en mission près les armées (1791-1797)*, Paris, 1898, 4 vol.

Boyer (G.), « L'Armée des Pyrénées-Orientales pendant la première République », *Bulletin du Centre*, 1961.

Chronique de la Révolution (1788-1799), Paris, 1988.

Deprez (E.), *Les Volontaires nationaux (1791-1793)*, Paris, 1908.

Descoins (Général), *Etude synthétique des principales campagnes modernes (T. I^{er} 1674-1807)*, 7^e éd., Paris, 1928.

Dictionnaire des corps militaires, Service historique de l'Armée de terre, Château de Vincennes (ronéo.).

Fervel (J.), *Les Campagnes de la Révolution dans les Pyrénées-Orientales, 1851-1853*, 2 vol.

Grandmaison (Geoffroy de), L'Ambassade française en Espagne pendant la Révolution (1789-1804), Paris, 1892.

Histoire de la France contemporaine (T.1^{er} 1789-1799), Paris, 1977.

Martin (Marc), *Les Origines de la presse militaire en France à la fin de l'Ancien Régime et sous la Révolution (1770-1799)*. Service historique de l'Armée de terre, Château de Vincennes, 1975 (ronéo.).

Solé (Jacques), *La Révolution en questions*, Paris, 1988.

Valmy, la démocratie en armes, présenté par Jean-Paul Bertaud, Paris, 1978.

3.2 Contexte nantais

Eudel (Paul), *Nantes en 1792*, Nantes, 1909 (Extr. du *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*).

Guin (Yannick) et Peronnet (Michel), *La Révolution dans la Loire-Inférieure*, Le Coteau (42120), 1989.

Histoire de Nantes publiée sous la direction de Paul Bois, Toulouse, 1984 (Histoire des villes, 39).

Martin (Jean-Clément), « Nantes-Paris, Paris-Nantes pendant la Révolution », *Nantes dans l'histoire de la France*, Nantes, 1991, pp. 115-124.

Martin (Jean-Clément), *La Loire-Atlantique dans la tourmente révolutionnaire 1789-1799*, Nantes, 1989.

Mettas (Jean), *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII^e siècle*, édité par Serge Daget, I. Nantes, Paris, 1978.

3.3 Historique du bataillon de Nantes

Vélasque (A.), « Epoque révolutionnaire. Deuxième bataillon de volontaires de la Loire-Inférieure, 1792-1796 », *Annales de la Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 1911.

3.4 Renseignements biographiques

Généralités

Kerviler (René), *Répertoire général de biobibliographie bretonne*, Mayenne, 1978, 11 vol. (les vol. 1 et 9 sont un reprint de l'éd. de Rennes, 1886-1904).

Maillard (Emile), *Nantes et le département au XIX^e siècle : littérateurs, savants, musiciens et hommes distingués*, Nantes, 1891.

Un Musée dans sa ville sous la direction de Jean Dhombres, Nantes, 1990.

Briegne

Creveuil (Georges), « Le Nantais Pierre-François Briegne (1771-1843) », *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 1940.

Lefeuvre (F.), *Souvenirs nantais. L'éducation des garçons au temps passé*, Nantes, 1886 (Extr. de la *Revue de Bretagne et de Vendée*).